

ANALYSE DU RENDEMENT DU CARBONE 50 DE LA CDPQ ENTRE 2011 et 2022

Sébastien Collard

Publiée par la coalition Sortons la Caisse du carbone

Mai 2023



Analyse du rendement du « Carbone 50 » de la Caisse de dépôt et placement du Québec entre 2011 et 2022

Auteur : Sébastien Collard – Coalition Sortons la Caisse du carbone

Révision et mise en page : Diego Creimer

Photo de couverture : Pruthvi Sagar – Unsplash

Publié par la Coalition Sortons la Caisse du carbone

Mai 2023

Montréal, Québec, Canada

ISBN : 978-1-988870-12-0

© Coalition Sortons la Caisse du carbone – 2023

Table des matières

RÉSUMÉ.....	4
RENDEMENT DU CARBONE 50 EN 2022.....	4
Tableau 1 : Rendement annuel du Carbone 50 CDPQ et celui d’autres indices	4
Tableau 2 : Rendement du Carbone 50 CDPQ et celui d’autres indices sur la période 2011 – 2022	5
Graphique 1 : Rendement cumulé du Carbone 50 et des indices de comparaison sur la période 2011 - 2022	5
Tableau 3 : Calcul du rendement du Carbone 50 et de l’écart de rendement avec d’autres indices (en millions \$)	6
CROISSANCE EXPONENTIELLE DES RISQUES FINANCIERS ASSOCIÉS AUX GAZ FOSSILES.....	7
Graphique 2: Mise en parallèle des prédictions de l’AIE versus la croissance réelle observée de l’ajout de panneaux photovoltaïques	8
Graphique 3 : Évolution de la production d’EnR entre 2000 et 2021	9
Graphique 4: Trajectoire de substitution de la production d’électricité des EnF par les EnR	10
Graphique 5: Trajectoire de substitution des EnF par les EnR.....	11
LES INVESTISSEMENTS DE LA CAISSE DANS LE GAZ FOSSILE ET LE TRANSPORT DU PÉTROLE	12
CONCLUSION	13
À PROPOS DE LA COALITION SORTONS LA CAISSE DU CARBONE	13
Annexe 1 : Placements dans le Carbone 50 CDPQ et leur évolution au cours de l’année 2022	14
Annexe 2 : Placements de la CDPQ dans l’exploitation du gaz, ainsi que dans le secteur du transport d’hydrocarbure à la fin 2022	16

ANALYSE DU RENDEMENT DU « CARBONE 50 » DE LA CDPQ ENTRE 2011 et 2022

RÉSUMÉ

Sortons la Caisse du carbone a analysé le rendement des cinquante entreprises du secteur de l'exploitation et du transport du pétrole et du gaz dans lesquelles la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) détient ses plus importants investissements boursiers depuis 2011. Sur les douze années où nous avons analysé la performance de ce groupe d'entreprises formant l'indice Carbone 50, 2022 est seulement la troisième année où la performance est supérieure aux indices boursiers avec lesquels nous le comparons (ex.: Dow Jones). Sur l'ensemble de cette période, le rendement du Carbone 50 s'établit à - 6,5 % alors que les autres indices boursiers ont connu sur la même période une croissance de 117 à 151 %.

La démonstration répétée de ces pertes constitue un élément central ayant mené la Caisse à sortir du secteur de l'exploitation du pétrole à la fin 2022. Dans ce rapport, nous montrons que la croissance exponentielle des énergies renouvelables inscrit à court terme le gaz fossile dans un scénario de forte dépréciation d'actif, ce qui est dans l'angle mort de la vision stratégique de la Caisse considérant ses déclarations et ses positions sur cette énergie. À la fin 2022, Sortons la Caisse du carbone additionne l'ensemble des placements sous forme d'actions et d'obligations, ce qui permet de recenser 8,1 milliards dans l'exploitation du gaz fossile, ainsi que dans le secteur du transport d'hydrocarbures, des actifs présentant un risque financier qui ne devrait plus être négligé par la Caisse.

RENDEMENT DU CARBONE 50 EN 2022

La méthode utilisée par la coalition Sortons la Caisse du carbone est identique à celle de ses précédents rapports (pour plus de détails, voir notamment le rapport de 2018). Les rapports annuels 2010 à 2021 de la CDPQ sont utilisés pour calculer la valeur des actions en dollars canadiens des cinquante entreprises du secteur du gaz et du pétrole dans lesquelles – pour chacune de ces années – la détention boursière de la CDPQ est la plus élevée. La valeur des actions à la fin de l'année 2022 est basée sur la conversion en dollars canadiens des données retrouvées sur les marchés boursiers. Le scénario « neutre » est utilisé pour les calculs, c'est-à-dire que nous faisons comme si la Caisse, pendant l'année, conservait le même nombre d'actions que celles détenues au début de l'année et ne procédait à aucune vente ni à aucun achat en cours d'année.

Tableau 1: Rendement annuel du Carbone 50 CDPQ et celui d'autres indices

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne
Valeur totale CDPQ Carbone 50	4,494 \$	6,010 \$	6,596 \$	7,793 \$	7,662 \$	7,180 \$	10,769 \$	10,371 \$	7,739 \$	7,553 \$	4,181 \$	2952.3	6,942 \$
Rendement par dollar investi du Carbone 50	-12.9%	-4.2%	12.2%	-17.4%	-18.4%	28.7%	-8.6%	-13.7%	9.3%	-31.2%	31.8%	17.9%	-0.5%
Rendement du portefeuille global d'actions CDPQ	-4.2%	12.2%	22.9%	13.9%	11.0%	10.4%	13.6%	3.5%	15.3%	12.7%	24.6%	-5.7%	10.9%
Rendement du Dow Jones	5.5%	7.3%	26.5%	7.5%	-2.2%	13.4%	25.1%	-5.6%	22.3%	7.2%	18.7%	-8.8%	9.7%
Rendement MSCI ACWI ex fossil (CAD)	0.29%	13.23%	40.06%	20.10%	23.17%	-3.74%	16.37%	0.23%	17.00%	24.01%	5.52%	-5.7%	12.5%

Tableau 2: Rendement du Carbone 50 CDPQ et celui d'autres indices sur la période 2011 – 2022

	Moyenne annuelle 2011-2022	Rendement cumulé 2011-2022
Carbone 50 CDPQ	-0.5%	93.5%
Portefeuille global d'actions CDPQ	10.9%	230.2%
Dow Jones	9.7%	217.0%
MSCI ACWI ex fossile (CAD)	12.5%	250.6%

Graphique 1: Rendement cumulé du Carbone 50 et des indices de comparaison sur la période 2011 - 2022

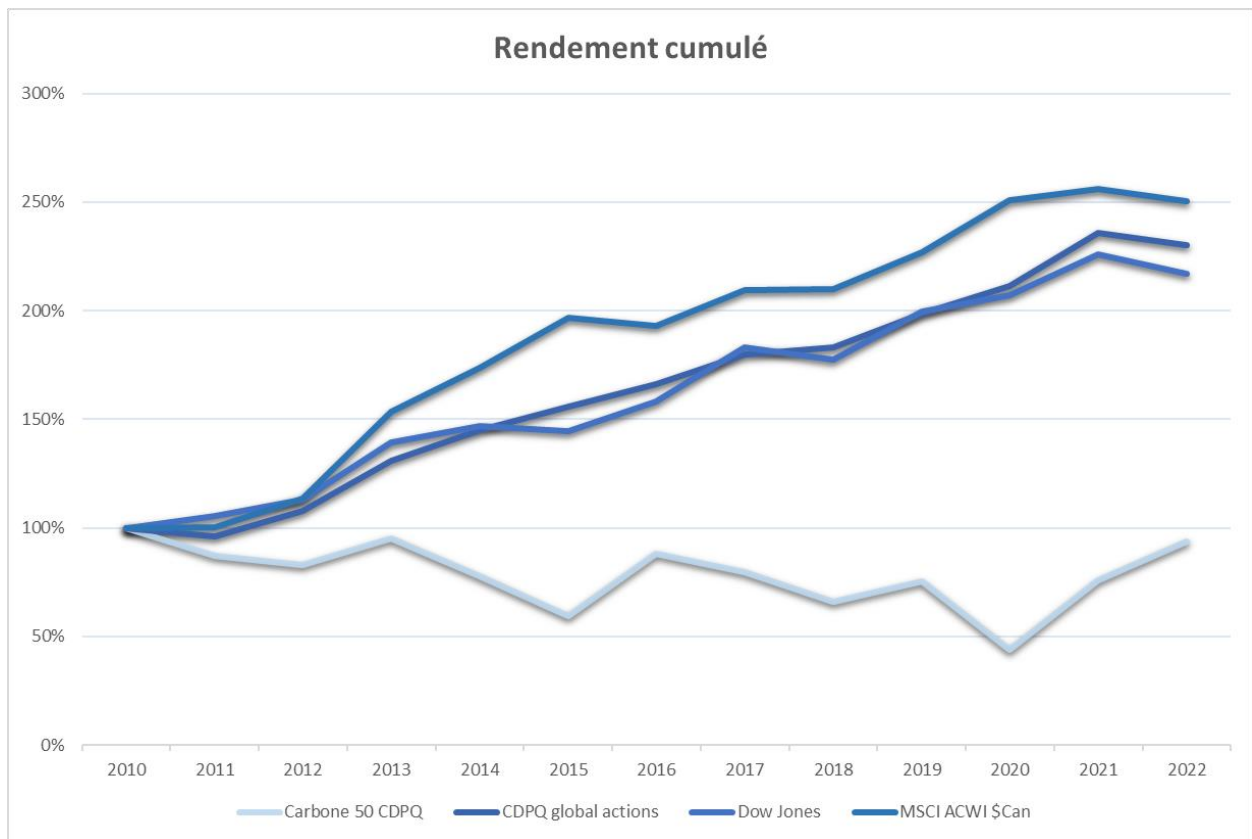


Tableau 3 : Calcul du rendement du Carbone 50 et de l'écart de rendement avec d'autres indices (en millions \$)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
Valeur totale CDPQ Carbone 50	4,494 \$	6,010 \$	6,596 \$	7,793 \$	7,662 \$	7,180 \$	10,769 \$	10,371 \$	7,739 \$	7553.1	4,181 \$	2952.3	
Rendement brut du Carbone 50	(581 \$)	(250 \$)	805 \$	(1,352 \$)	(1,410 \$)	2,061 \$	(927 \$)	(1,416 \$)	662 \$	(2,358 \$)	1,328 \$	528 \$	(2,909 \$)
Écart rendement du carbone 50 avec la Caisse	(393 \$)	(983 \$)	(706 \$)	(2,435 \$)	(2,252 \$)	1,315 \$	(2,392 \$)	(1,779 \$)	(522 \$)	(3,317 \$)	299 \$	696 \$	(12,468 \$)
Écart rendement du Carbone 50 avec la DWJ	(830 \$)	(686 \$)	(943 \$)	(1,938 \$)	(1,239 \$)	1,098 \$	(3,628 \$)	(832 \$)	(1,066 \$)	(2,905 \$)	545 \$	787 \$	(11,637 \$)
Écart rendement du Carbone 50 avec le MSCI ACWI ex fossil fuel	(594 \$)	(1,045 \$)	(1,838 \$)	(2,919 \$)	(3,185 \$)	2,330 \$	(2,690 \$)	(1,439 \$)	(595 \$)	(4,171 \$)	1,097 \$	695 \$	(14,354 \$)

Au début de l'année 2021, les investissements dans le Carbone 50 présentaient une valeur de 4,2 milliards (tableau 3). Les gains enregistrés de 31,8 % en 2021 (tableau 2) auraient dû entraîner une augmentation de la valeur du Carbone 50 de 1328 millions¹. Si la Caisse n'avait procédé à aucune vente ni aucune acquisition, le Carbone 50 aurait eu, au début de l'année 2022, une valeur de 5,5 milliards (4,2G \$ + 1,3G \$). Or, le rapport annuel 2021 de la Caisse nous a permis d'établir qu'au début de l'année 2022, les investissements dans le Carbone 50 avaient plutôt une valeur de 2,95 milliards, ce qui témoigne du fait que la Caisse a opéré une vente d'actions ayant une valeur estimée à 2,5 milliards pendant l'année 2021.

Au cours de l'année 2022, la valeur du Carbone 50 a augmenté de 17,9 %. L'actif de 2,95 milliards a généré un rendement de 528 millions (tableaux 1 et 3). Il s'agit du cinquième rendement positif en douze ans et seulement de la troisième année (2016, 2021 et 2022) où ce rendement est supérieur aux autres indices utilisés dans cette étude. Depuis 2011, le taux de rendement annuel moyen de l'indice s'établit à -0,5 % (tableau 2), alors que le rendement cumulé atteint -2,9 milliards de dollars.

Lorsqu'on analyse le rendement qui aurait été obtenu si cet argent avait été placé dans d'autres indices, on remarque d'abord que le rendement du Dow Jones en 2022 a été de -8,8 %. L'indice MSCI ACWI ex-Fossil Fuels, en dollars canadiens, permet quant à lui de connaître l'évolution du marché boursier mondial lorsqu'on exclut les sociétés investies dans les énergies fossiles. Son rendement a été de -5,7 % en 2022. Le rendement boursier global de la Caisse pour 2022 a été identique, soit -5,7 %.

De 2011 à 2022, si l'argent du Carbone 50 avait été désinvesti et placé sur l'un des trois indices de comparaison utilisés (portefeuille global d'actions de la CDPQ, Dow Jones et MSCI ACWI ex fossil fuel), la Caisse aurait permis aux Québécois-es d'obtenir un rendement supérieur se situant entre 11,6 et 14,4 milliards (tableau 3).

¹ 4,2 milliards multiplié par un gain de 31,8 % (tableau 1) donne 1328 millions.

En 2021, l'analyse individuelle des sociétés retrouvées dans le Carbone 50 montre que la Caisse a complètement liquidé ses positions dans huit sociétés faisant partie du Carbone 50 (Chevron, Équinor, Occidental Petroleum, Valero, Phillips 66, CNOOC, Baker Hughes et EOG Resources). En 2022, la Caisse a également liquidé des placements dans un ensemble de sociétés comprenant notamment Canadian Natural Resources Limited, Exxon, Royal Dutch Shell, Suncor Énergie inc. et TOTAL SA². Sortons la Caisse du carbone ne retrouve plus de sociétés exploitant le pétrole dans le rapport annuel de la Caisse, en ce qui concerne les obligations et les actions. Cette validation tend à montrer que la Caisse a atteint son objectif de désinvestir le secteur de l'exploitation du pétrole avant la fin de 2022³.

Fait intéressant, en 2021, en ce qui concerne le transport des hydrocarbures (oléoducs et gazoducs), les ventes d'actions ont été très significatives pour Enbridge (-75 %) et TransCanada (-86 %). Cependant, en 2022, les investissements dans le transport des hydrocarbures ne présentent pas de variation notable. Il est à noter que la CDPQ a accru ses actifs dans Énergir en 2021 et en 2022.

Au total, la valeur des sociétés cotées en bourse exploitant ou transportant le pétrole des sables bitumineux (Suncor, CNRL, TransCanada et Enbridge) est passée de 3,3 milliards (fin 2019), à 1,9 milliard (fin 2020), à 1 milliard (fin 2021), et enfin, à 0,5 milliard (fin 2022, l'ensemble étant dans le transport d'hydrocarbures).

Sortons la Caisse du carbone considère que la Caisse doit désinvestir de toutes les sociétés n'ayant pas de plan pour sortir des énergies fossiles et réduire ses émissions de près de 50% d'ici 2030 en termes absolus, et ce, peu importe que les émissions directement associées à l'entreprise soient fortement émissives (ex.: sables bitumineux) ou peu émissives (ex.: pipeline), car les émissions indirectes de portée 3 (ex.: émissions associées à la combustion d'une fournaise résidentielle), présentement en dehors du spectre d'analyse utilisé, devraient être comptabilisées par la Caisse.

CROISSANCE EXPONENTIELLE DES RISQUES FINANCIERS ASSOCIÉS AUX GAZ FOSSILES

La constatation des pertes de rendement répétées ainsi que la confirmation d'un meilleur rendement avec les énergies renouvelables ont probablement contribué à amener la Caisse à sortir du secteur du pétrole. Si elle demeure dans le gaz fossile, c'est que sa vision stratégique l'amène à penser que cette énergie présente un meilleur avenir que celui réservé au pétrole. Nous estimons qu'il s'agit d'un angle mort important de sa vision stratégique. En voici les raisons.

La décision stratégique à long terme de désinvestir d'un secteur de l'économie ne devrait jamais être associée à des conjectures. Orienter la décision de rester ou de sortir du pétrole ou du gaz en se centrant sur les effets de la pandémie ou de l'embargo sur le gaz russe ferait montre d'une myopie économique certaine. Heureusement, ce manque de vision défendu par certain-es ne caractérise pas la Caisse.

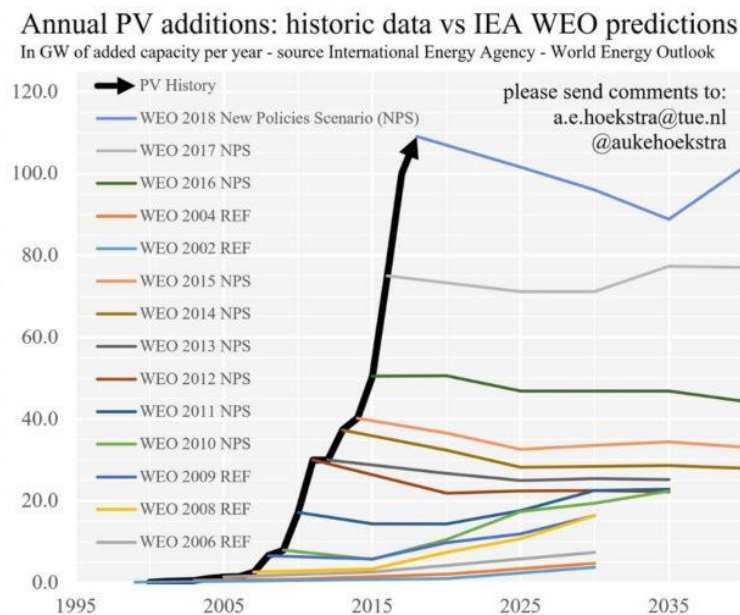
² Également, nous retrouvons BP PLC, China Petroleum & Chemical Corp, Conoco, Eni SpA, EQT, Inpex Corp, Lukoil PJSC, Marathon, MOL Hungarian Oil & Gas PLC, Oil & Natural Gas Corp Ltd, OMV Petrom SA, OMV AG, PetroChina Co Ltd, Petroleo Brasileiro SA, Polskie Gornictwo Naftowe i Gazownictwo SA, Polski Koncern Naftowy Orlen SA, PTT Exploration & Production, PTT PCL, Reliance Industries Ltée, Rosneft Oil Co PJSC, SK Innovation Co Ltd, Surgutneftegas PJSC et Tatneft PJSC. Notons que d'autres sociétés qui n'étaient pas dans le carbone 50 ont été désinvesties, cette liste n'est pas exhaustive.

³ "La CDPQ avait encore pour 200 millions de dollars d'actions à liquider à la fin de 2022 afin de définitivement sortir du secteur pétrolier. Selon la CDPQ, "il s'agit d'un placement privé, qui prend donc plus de temps à liquider comparativement à des actions sur les marchés boursiers". Source: [La Presse](#)

L'appréciation économique du choix de désinvestir du gaz fossile n'est paradoxalement pas facilitée par les engagements internationaux envers la carboneutralité (Net Zero), et ce, même si ceux-ci sont adoptés par des acteur-trices financier-ères dont les actifs dépassent les 130 billions (montant supérieur à celui du marché boursier mondial 90 billions en 2020). Ceci parce que ces acteur-trices présentent le gaz fossile comme une énergie moins polluante et la considèrent dans un budget carbone limité comme une option à privilégier. Cette vision de la moins mauvaise énergie associée au gaz fossile biaise clairement la planification stratégique de la Caisse. Le sentiment de sécurité associé à cette idée ne mène pas l'investisseur à apprécier le rythme de la transition en cours vers les énergies renouvelables ni à bien estimer le moment où elle entraînera effectivement la fin du recours au gaz fossile.

Ce biais « de la moins mauvaise énergie » n'est pas le seul qui amène à ne pas saisir l'évolution de la croissance des énergies renouvelables. D'autres biais seront abordés dans cette section, mais notons pour l'instant qu'ils ne sont pas l'apanage de la Caisse. On peut observer ci-dessous comment l'Agence internationale de l'Énergie a prédit année après année une croissance linéaire ou, autrement dit, un arrêt de la croissance exponentielle de l'énergie solaire dans les deux dernières décennies.

Graphique 2: Mise en parallèle des prédictions de l'AIE versus la croissance réelle observée de l'ajout de panneaux photovoltaïques

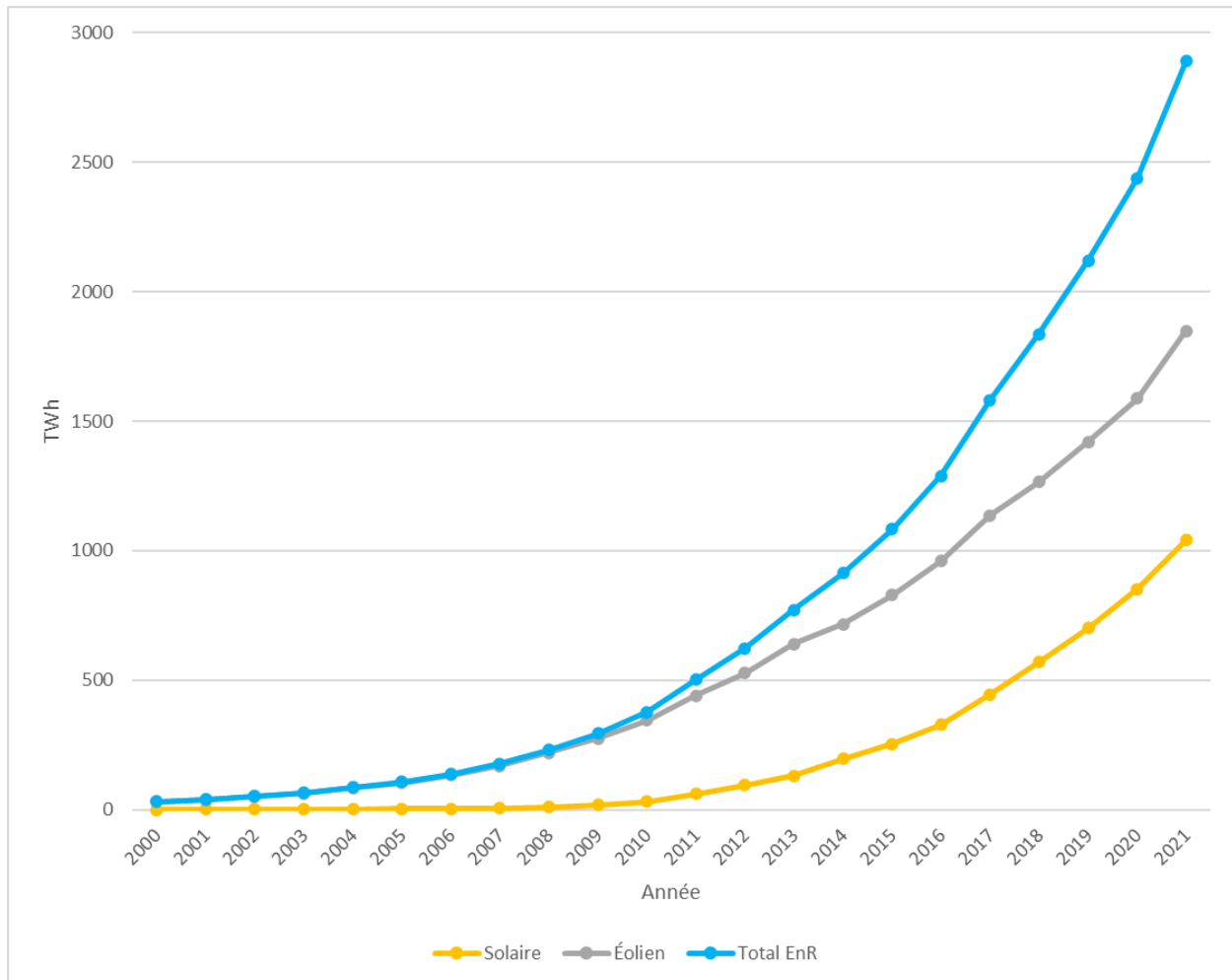


Ce graphique nous montre à quel point il peut être trompeur de miser sur l'arrêt d'un phénomène sans en comprendre les fondements. Les énergies solaires et éoliennes sont des produits manufacturés dont les prix baissent de manière prévisible à chaque fois que l'on double leur production. Au départ très dispendieuses, ces énergies trouvaient des applications restreintes, mais la croissance des ventes entraîne une baisse des coûts de production. Celle-ci ouvre de nouveaux champs d'application, lesquels font augmenter la production et baisser à nouveau les coûts de production, ceci jusqu'à l'atteinte d'un point de bascule (le « tipping point »), c'est-à-dire un prix acceptable pour leur application de masse.

Une technologie supplante en général une autre technologie lorsqu'elle présente plusieurs avantages importants. Par exemple, les citoyen·nes qui vivent à côté d'une centrale solaire ne souffrent d'aucun des impacts des émissions d'une centrale au charbon, la centrale solaire n'utilise pratiquement aucune eau, l'énergie qui l'alimente – le soleil – est gratuite, elle n'a pas à être importée et son coût ne varie jamais dans le temps comparativement aux énergies fossiles.

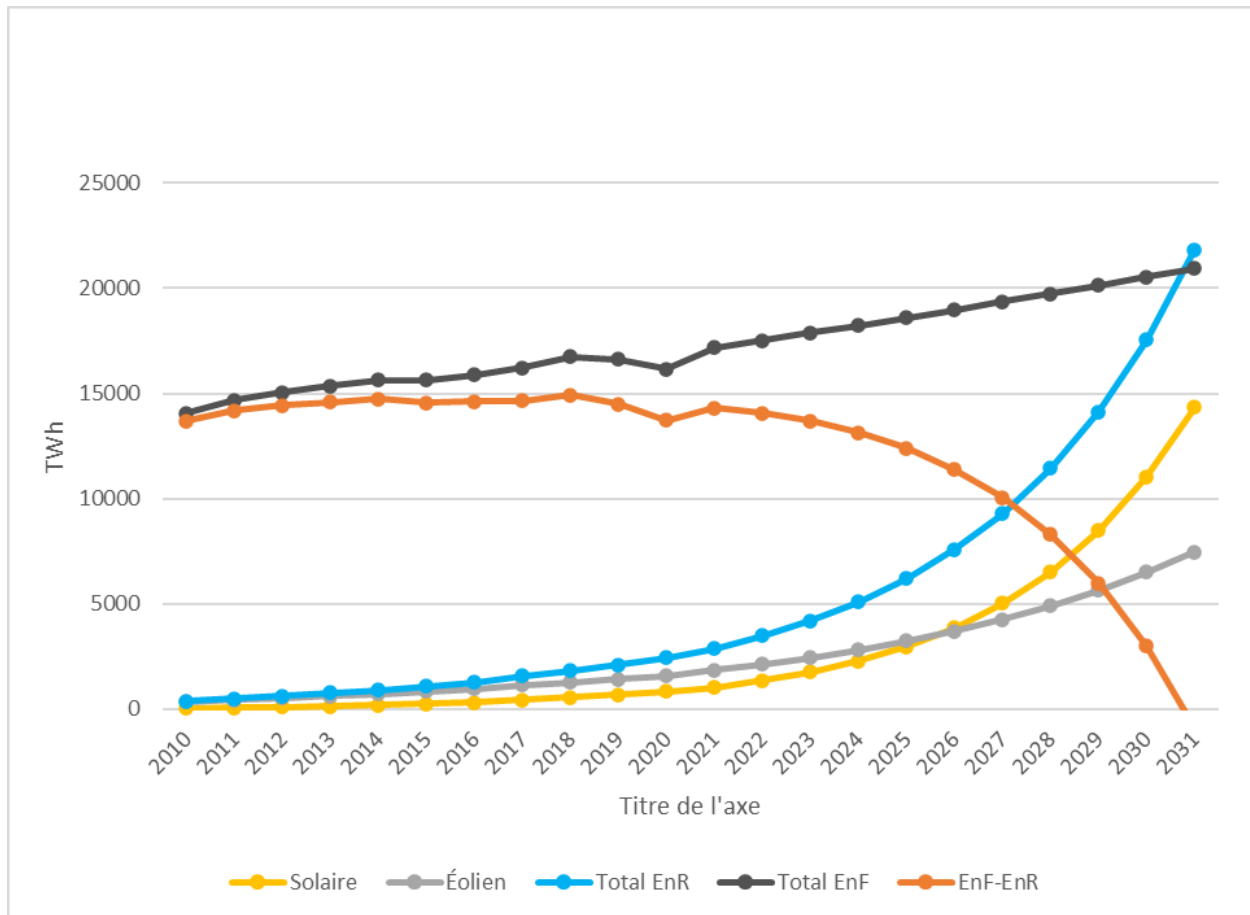
Tel qu'il est possible de le constater dans le graphique ci-dessous, entre 2000 et 2021, l'énergie éolienne a présenté une croissance annuelle d'environ 15 %, et celle de l'énergie solaire a été approximativement de 30 %. Cette courbe est produite à partir des données de la [Statistical Review of World Energy](#) de British Petroleum (BP). Malgré quelques variations situationnelles, on peut remarquer la stabilité de la croissance exponentielle des TWh de ces énergies produits dans les deux dernières décennies.

Graphique 3 : Évolution de la production d'EnR entre 2000 et 2021



La constatation de ces avantages et la baisse des coûts de fabrication entraînent une croissance exponentielle et hautement prévisible de la production de la nouvelle technologie (ce qui explique la stabilité de la croissance retrouvée au graphique 2). Regardons ce qu'il advient lorsque l'on extrapole l'évolution future de la production suivant la croissance constatée ces dernières années. Le graphique 4 illustre une projection du maintien de la croissance continue de 15 % pour l'énergie éolienne et de 30 % pour l'énergie solaire après 2021. La quantité totale d'énergie renouvelable produite est ensuite soustraite de la quantité totale d'énergies fossiles (en incluant dans les projections une croissance de 2 % par année de la consommation mondiale d'énergie assurée par les énergies fossiles).

Graphique 4: Trajectoire de substitution de la production d'électricité des EnF par les EnR

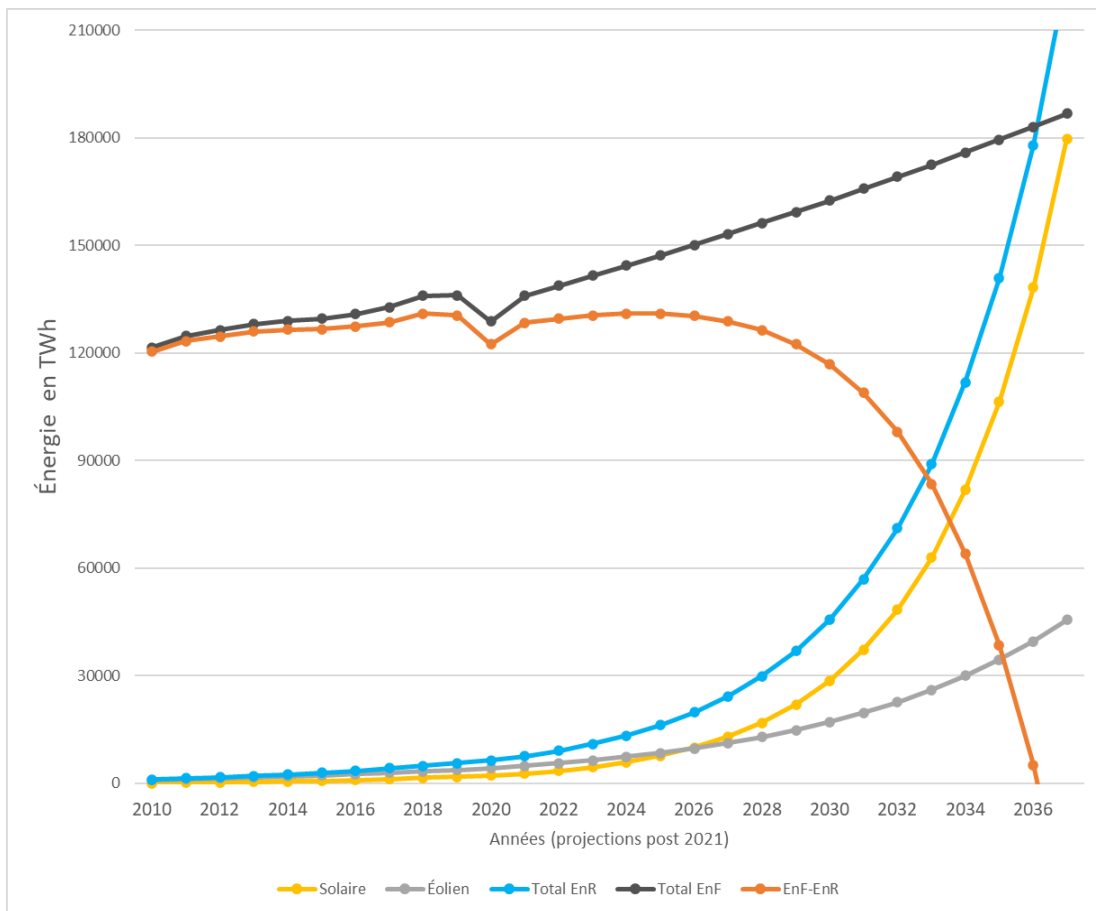


Ces données indiquent qu'il ne reste qu'environ 8 ans avant que la quantité d'énergie produite dans le monde par les énergies renouvelables soit supérieure à toute l'électricité produite par le charbon, le gaz et le pétrole. Lorsqu'on analyse les usages du gaz naturel, on remarque que plus du tiers des volumes sont utilisés pour produire de l'électricité en Europe et aux États-Unis. Les impacts sur l'industrie seront marqués : baisse de la demande en gaz fossile, baisse du prix de cette ressource et chute de la valeur des sociétés investies dans son exploitation et son transport. La baisse des marges de profit occasionnera des

augmentations de coûts qui seront redistribuées aux consommateurs toujours moins nombreux, ce qui accélérera la spirale du déclin du gaz fossile et du même coup la transition énergétique.

Remarquons à juste titre que les besoins en électricité augmenteront significativement dans les années à venir en raison de l'électrification de l'économie, notamment des transports et des procédés industriels. Reprenons conséquemment nos calculs en incluant l'énergie utilisée dans ces secteurs et produite à partir du pétrole, du charbon et du gaz. Le graphique ci-dessous est lui aussi issu d'un autre groupe de données fourni par la [Statistical Review of World Energy](#). Notons que le recours aux énergies fossiles entraîne des pertes, sous forme de chaleur, et que BP considère cette situation dans ses données. En effet, « l'énergie primaire est calculée sur la base de la « méthode de substitution » qui tient compte des inefficacités des combustibles fossiles en convertissant l'énergie non fossile en intrants énergétiques nécessaires s'ils avaient les mêmes pertes de conversion que les combustibles fossiles ». Ce graphique montre que tous nos besoins actuellement satisfaits par les énergies fossiles (EnF) – en incluant une croissance annuelle mondiale de 2 % de notre consommation énergétique dans les projections – le seront grâce à la croissance exponentielle des énergies renouvelables en 2036, soit dans treize ans.

Graphique 5: Trajectoire de substitution des EnF par les EnR



Ces chiffres peuvent paraître impressionnants, et des biais peuvent amener notre esprit à les refuser. Il est ainsi possible de penser que les installations existantes utilisant les énergies fossiles continueront de le faire jusqu'à la fin de leur vie utile. C'est oublier que la baisse du coût des énergies renouvelables entraîne nécessairement un point où la construction d'une nouvelle installation renouvelable entraîne des économies par rapport aux coûts de fonctionnement des installations fossiles existantes. Cette évolution des coûts a été bien démontrée par la [Levelized Cost of Energy Analysis](#) de la firme Lazard dans le secteur de l'électricité. Dans ce contexte, une entreprise ou un pays qui continuera de recourir au gaz fossile diminuera sa compétitivité dans un marché ouvert. Et de ce fait, dans le secteur de la production d'électricité, on remarque déjà la [fermeture précoce de centrales aux énergies fossiles](#), bien avant la fin de leur vie utile.

On pourrait aussi penser que certains pays n'ont pas les conditions nécessaires d'ensoleillement et de vent pour opérer la transition vers les énergies renouvelables, qu'il y aurait des problèmes à emmagasiner l'énergie, que les coûts de construction seraient trop importants pour les pays en développement, que nous manquerons de certains minéraux, que les énergies fossiles ont des applications industrielles qui ne se remplacent pas, etc. Certaines de ces difficultés présentent des fondements, mais il nous faut à nouveau rappeler qu'il est important d'éviter de penser trop vite qu'elles arrêteront le cours de cette transition fondée sur des bénéfices sociaux (ex.: la santé, l'indépendance énergétique) et économiques. Par exemple, dans un article récent intitulé [Clean energy is moving faster than you think](#), l'AIE – qui a cheminé depuis l'époque où elle avait un angle mort sur le solaire – indique que « Le portefeuille de projets de production d'acier avec de l'hydrogène plutôt qu'avec du charbon se développe rapidement. Si les projets actuellement annoncés se concrétisent, nous pourrions déjà avoir plus de la moitié de ce dont nous avons besoin en 2030 pour la voie nette zéro de l'AIE. » Et cette croissance, rappelons-le, est exponentielle. Elle ne sera donc que plus impactante après 2030.

Les actions et les positions de la Caisse sur le gaz fossile indiquent de facto qu'elle mise sur un ralentissement important de la vitesse naturelle de la transition vers les énergies renouvelables, sans quoi elle aurait annoncé le désinvestissement complet de cette énergie. Il s'agit selon nous d'une erreur de vision stratégique majeure, car les placements dans le gaz fossile seront fortement impactés, tel que nous avons pu le voir. La section suivante s'attarde sur l'ampleur des actifs à risque.

LES INVESTISSEMENTS DE LA CAISSE DANS LE GAZ FOSSILE ET LE TRANSPORT DU PÉTROLE

À la fin de l'année 2022, dans le secteur de l'exploitation du pétrole, la Caisse ne détenait plus que 200 millions dans un investissement privé. Notre compréhension est que ce placement est plus lent à liquider puisqu'il faut trouver directement un acheteur. Les validations de Sortons la Caisse du carbone permettent donc de confirmer que la Caisse est bel et bien sortie du secteur de l'exploitation du pétrole dans les marchés publics.

Ceci étant dit, sa détention dans l'exploitation du gaz fossile, ainsi que dans le secteur du transport d'hydrocarbures, s'élève toujours à 8,1 milliards (voir annexe 2). Notons que le graphique « Une minorité d'investissements génère la majorité de l'empreinte carbone du portefeuille » du rapport de développement durable de la Caisse permet de constater la présence de 12 milliards (3 % de son

portefeuille) dans le secteur de l'électricité non renouvelable. Dans la mesure où les sociétés dans lesquelles la Caisse investit ne sont pas préparées à opérer la transition décrite précédemment, ce portefeuille serait également à risque.

CONCLUSION

L'analyse du Carbone 50 démontre, en prenant comme référence une période de 12 ans, que la décision de la Caisse de sortir de l'exploitation du pétrole a permis autant de répondre aux besoins de lutter contre le réchauffement climatique que de protéger l'avenir des épargnants. Le contexte géopolitique ayant causé une pénurie d'hydrocarbures et une hausse temporaire de la valeur des actifs en 2022 n'a pas permis de renverser cette tendance lourde.

La croissance exponentielle des énergies renouvelables – et les impacts sur l'économie d'hier qui se feront croissants dans les années à venir – commence à peine à être bien comprise par nos décideurs. Ainsi, ce que la vision stratégique de la Caisse a su percevoir sur le pétrole demeure un point aveugle en ce qui concerne le gaz fossile. Souhaitons que les gestionnaires de fonds de la Caisse retirent rapidement leurs œillères et qu'ils réalisent que le sentiment de sécurité économique associé à la prétendue « moins pire énergie fossile » n'est pas fondé.

Sébastien Collard, pour la coalition Sortons la Caisse du Carbone

À PROPOS DE LA COALITION SORTONS LA CAISSE DU CARBONE

La Coalition réalise sa mission par le biais de la recherche, de la vulgarisation, de la critique, et de l'exposition médiatique en exerçant une pression constructive sur la CDPQ afin qu'elle devienne un leader de la transition écologique juste et un catalyseur de changement dans le secteur financier (notamment par le désinvestissement des énergies fossiles) et qu'elle s'aligne avec la science du climat, tout en respectant les limites des écosystèmes, les droits humains, dont ceux des peuples autochtones.

Fondée en 2016, ses membres sont Eau Secours, Greenpeace Canada, Justice climatique Montréal (JCM), Mobilisation environnement Ahuntsic-Cartierville, le Projet de la réalité climatique Canada et la SNAP Québec.

Annexe 1 : Placements dans le Carbone 50 CDPQ et leur évolution au cours de l'année 2022

Sociétés	Nombre d'actions 2021	Valeur des actions 2021-12-31 (en millions)	Valeur de l'action 2021-12-31 en CAD	Valeur de l'action le 2022-12-31 en CAD	Valeur projetée des actions le 2021-12-31 (en millions)
TOTAL SA	9,619,528	616.7	64.1	85.0	817.5
Suncor Énergie Inc	15,746,300	498.4	31.7	43.0	676.3
Canadian Natural Resources Limited	5,374,879	287.3	53.5	75.2	404.1
Enbridge Inc	3,874,800	191.5	49.4	52.9	205.1
Gazprom PJSC	27,350,900	158.1	5.8	3.0	81.9
TechnipFMC PLC	15,441,346	115.5	7.5	16.5	254.7
Lukoil PJSC	871,937	96.5	110.7	74.9	65.3
Petroleo Brasileiro SA	5,290,888	68.0	12.9	7.2	38.0
Novatek OAO	194,721	57.6	295.8	95.4	18.6
EQT Corp	2,053,019	56.6	27.6	45.8	94.0
TransCanada Corporation	956,500	56.3	58.9	54.0	51.6
Exxon Mobil Corp	661,684	51.1	77.2	149.3	98.8
Schlumberger Ltd	122,567	46.4	378.6	72.4	8.9
SK Innovation Co Ltd	151,348	38.4	253.7	165.1	25.0
Neste Oyj	576,095	35.9	62.3	62.3	35.9
Engie SA	1,831,908	34.2	18.7	19.4	35.5
Royal Dutch Shell PLC A	1,161,261	32.2	27.7	38.4	44.6
Royal Dutch Shell PLC B	1,056,029	29.3	27.7	38.4	40.5
BP PLC	5,018,298	28.4	5.7	7.8	39.3
OMV AG	379,953	27.3	71.9	69.7	26.5
AP Moller - Maersk AS -classe B	5,870	26.6	4531.5	3106.0	18.2
Rosneft Oil Co PJSC	2,572,351	26.0	10.1	6.7	17.3
Marathon Petroleum Corp	307,861	24.9	80.9	157.5	48.5
Tatneft PJSC	2,636,974	22.2	8.4	6.4	16.9
PTT PCL	15,342,062	22.0	1.4	1.3	19.8
Reliance Industries Ltd	509,472	20.5	40.2	41.7	21.2
MOL Hungarian Oil & Gas PLC	1,818,686	17.9	9.8	0.3	0.5
Kinder Morgan Inc	812,255	16.3	20.1	24.5	19.9

ONEOK Inc	220,282	16.3	74.0	88.9	19.6
Tokyo Gas Co Ltd	667,124	15.1	22.6	26.7	17.8
Yantai Jereh Oilfield Services Group Co Ltd	1,862,000	14.8	7.9	5.4	10.1
China Petroleum & Chemical Corp (Classe H)	24,275,605	14.3	0.589	0.6	15.7
Oil & Natural Gas Corp Ltd	5,484,459	13.3	2.4	2.4	13.2
OMV Petrom SA	91,985,027	13.3	0.1	0.0	0.7
ConocoPhillips	142,400	13.0	91.3	159.7	22.7
Halliburton Co	449,300	13.0	28.9	53.3	23.9
Surgutneftegas PJSC	16,996,124	11.4	0.671	0.4	6.8
AP Moller - Maersk AS -classe A	2,664	11.2	4204.2	3038.3	8.1
Petroleo Brasileiro SA (Privilégiées)	1,708,719	11.0	6.4	6.3	10.7
Polski Koncern Naftowy Orlen SA	468,413	10.9	23.3	19.8	9.3
Surgutneftegas PJSC (priviligiées)	16,488,434	10.7	0.649	0.5	7.9
PetroChina Co Ltd (classe H)	18,311,005	10.3	0.563	0.6	11.3
Formosa Petrochemical Corp	2,338,950	10.2	4.4	3.1	7.3
Williams Cos Inc, The	279,800	9.2	32.9	44.5	12.5
Inpex Corp	840,846	9.2	10.9	14.4	12.1
PTT Exploration & Production PCL	2,036,871	9.1	4.5	6.8	13.8
Snam SpA	1,148,800	8.7	7.6	6.6	7.5
Eni SpA	484,950	8.5	17.5	19.3	9.3
Polskie Gornictwo Naftowe i Gazownictwo SA	4,294,856	8.5	1.98	1.6	6.8
S-Oil Corp	90,278	8.2	90.831	89.4	8.1
TOTAL		2952.3			3479.8

Annexe 2 : Placements de la CDPQ dans l'exploitation du gaz, ainsi que dans le secteur du transport d'hydrocarbure à la fin 2022

Sociétés	Nombre d'actions 2022-12-31	Valeur des actions 2022-12-31 (en millions)	Valeur des obligations 2022-12-31 (en millions)	Total actions et obligations 2022-12-31 (en millions)
Trencap SEC (Énergir)			1500	1500
Transportadora Asociada de Gas SA			1500	1500
Southern Star Acquisition Corporation			1250	1250
Fluxys SA			1250	1250
Enbridge Inc	5927911	313.7	227.4	541.1
Schlumberger Ltd	2735730	198.2		198.2
TransCanada PipeLines Ltd			137.4	137.4
TransCanada Corporation	2444436	132		132
Azimuth Energy Partners IV LP			125	125
ACON Sequitur Investors Holdings II LLC			125	125
Halliburton Co	2231518	119		119
Cheniere Energy Inc	534790	108.7		108.7
Pembina Pipeline Corp			99.2	99.2
AP Moller - Maersk AS - classe B	31,781	96.5		96.5
TechnipFMC PLC	5646746	93.3		93.3
Transcanada Trust			85	85
Engie SA	4222222	81.7		81.7
ACON Sequitur Investors Holdings LLC			75	75.1
Williams Cos Inc, The	1501731	66.9		66.9
ONEOK Inc	746427	66.4		66.4
Atco ltd			64.8	64.8
AltaGas Ltd			58.1	58.1
Tenaris SA	2199057	51.8		51.8
Targa Resources Corp	484058	48.2		48.2
Kinder Morgan Inc	1867505	45.7		45.7

Azimuth Energy Partners III LP			40	40.1
Duke Energy Corp	226700	31.6		31.6
Tokyo Gas Co Ltd	979524	26		26
Snam SpA	3804769	24.9		24.9
Transocean Ltd	3495604	21.6		21.6
Abu Dhabi National Oil Co for Distribution PJSC	6292802	10.2		10.2
Petronas Gas Bhd	1694603	8.9		8.9
AP Moller - Maersk AS - classe A	2884	8.6		8.6
SW Energy Capital LP			7.5	7.5
Qatar Gas Transport Co Ltd	4934520	0	6.7	6.7
GS Holdings Corp	141976	6.7		6.7
Societatea Nationala de Gaze Naturale ROMGAZ SA	568798	6.3		6.3
PTT Oil & Retail Business PCL	5733735	5.3		5.3
HEF HoldCo II Inc			2.5	2.5
Emerald Energy Fund I LP			2.5	2.5
Cobalt International Energy Inc			2.5	2.5
Petronet LNG Ltd	592305	2.1		2.1
China Gas Holdings Ltd	973866	1.9		1.9
Origin Energy Ltd	189761	1.3		1.3
Baker Hughes Co	22614	0.9		0.9
Kunlun Energy Co Ltd	754506	0.7		0.7
China Oilfield Services Ltd	351623	0.6		0.6
Yantai Jereh Oilfield Services Group Co Ltd	11900	0.1		0.1
Offshore Oil Engineering Co Ltd	51100	0.1		0.1
China Merchants Energy Shipping Co Ltd	93800	0.1		0.1
TOTAL				8138.8